

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 3104

présenté par

Mme Blin, M. Bazin, Mme Bonnard, Mme Corneloup, M. Dubois, M. Gosselin, Mme Gruet,
M. Hetzel, Mme Périgault, M. Ray et M. Viry

ARTICLE 10

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 26.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à supprimer le conditionnement des aides publiques à la présentation d'une attestation, illustration symptomatique de l'inflation normative.